

L'association La Trace – Gîte des Ecouges recrute une (un) cuisinière (cuisinier) aimant cuisiner dans la nature – été 2022

A propos de l'association La Trace :

La Trace est une association loi 1901 créée en 1982 qui gère le gîte des Ecouges, situé dans l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Ecouges dans le massif du Vercors, à 40 km de Grenoble. Cet ENS, appartenant au Département de l'Isère, est un territoire d'environ 1000 ha de nature sauvage.

L'association a pour vocation la sensibilisation au respect de l'environnement par la découverte du milieu naturel, l'immersion et l'accueil en pleine nature. Ce gîte a comme mission d'être un centre d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Voir site internet www.latrace.net

Spécificité du poste :

- Confection de repas bio et/ou local pour des enfants/ados en séjours de pleine nature.
- Vie en collectivité dans un lieu isolé

Missions : Au choix :

1^{er} choix :

- Confection des repas dans la cuisine du gîte, en binôme avec Marion la cuisinière du gîte, pour les semaines du 26 juin au 2 juillet (46 personnes), semaine du 3 au 9 juillet (60 personnes), séjours du 24 juillet au 6 août (46 personnes).
- Confection des repas en cuisine itinérante sous tente mess pour 18 enfants plus 3 adultes, pendant le séjour Nomade du 10 juillet au 23 juillet. Intendance du camp (installation et démontage).

2^{ème} choix :

- Cuisiner en extérieur dans la nature pour 18 enfants plus 3 adultes du 26 juin au 6 août pour les séjours « Sur la Trace des Indiens » et « Nomade »

Dans les deux choix :

- Approvisionnement, courses
- Gestion des menus validés par la direction
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Possibilité de prolonger le contrat d'une semaine du 7 au 13 août sur la cuisine du gîte pour 28 personnes

Savoirs :

- Aimer cuisiner
- Connaître les réglementations applicables en restauration collective

Savoir être :

- Sens de l'initiative, être débrouillard(e)
- Autonomie
- Sens du travail en équipe
- Être capable d'adapter les repas en fonction du public et des aléas

Conditions :

Permis de conduire indispensable

Rémunération brut par mois de 1748€ en CEEdu 23/06/2022 au 6/08 ou 13/08/2022

Forfait journalier basé sur la convention collective précitée : 23,25 € + Prime annexe II : 28€ brut par jour travaillé

Le salarié percevra une indemnité de congés payés égale au 1/10^{ème} du salaire brut calculé

Lettre de motivation et CV à adresser par voie électronique à Mme Karine Garcin, directrice : direction@latrace.net